

Règlement Granfondo Vaduz

Version Novembre 2023



Article 1 // Catégories

Il existe une catégorie générale par sexe pour le grand et le petit tour. Le grand parcours comprend environ 92 kilomètres et 1700 mètres de dénivelé. Le parcours le plus court est d'environ 60 kilomètres et 1100 mètres de dénivelé.

Article 2 // Frais de participation

Les frais de participation varient selon la destination, le format de la course et l'heure de l'inscription. Rendez-vous sur le sous-site de chaque événement sur le site www.chasingcancellara.com pour plus de détails.

Article 3 // Inscriptions tardives

Jusqu'à 60 minutes avant le départ de la course, il est possible de s'inscrire tardivement à la remise des dossards. Par rapport à l'inscription en ligne, des frais d'inscription tardive de CHF 10.00 sont dus.

Article 4 // Formats

Tous les participants partent en groupes de taille moyenne. La répartition des groupes se fait sur la base de la vitesse moyenne indiquée. Le chronométrage est effectué sur les cinq montées définies : Schellenberg, Triesenberg, Sankt Luzisteig, Pfäfers et Triesenberg. Pour le tour le plus court, le temps est mesuré lors des montées du Sankt Luzisteig, de Pfäfers et de Triesenberg. Entre les montées, le parcours est neutralisé. Le total des temps réalisés dans les montées donne le classement.

Article 5 // Classement des équipes

Chaque membre de l'équipe parcourt les 90 kilomètres du grand tour en solo. A la fin, les temps des trois membres les plus rapides de l'équipe sont cumulés et donnent le résultat du classement par équipe. Au moins trois personnes doivent être enregistrées avec le même nom d'équipe. Pour être classé comme équipe, il faut indiquer le même nom d'équipe lors de l'inscription. Les participants déjà inscrits peuvent adapter ou ajouter leur nom d'équipe en envoyant un message à info@chasingcancellara.com.

Article 6 // Equipment Vélo

Tout support motorisé au niveau du vélo et les e-bikes sont strictement interdits. En cas de fraude, le participant sera instantanément arrêté et disqualifié.
Les guidons aero sont interdits.

Article 7 // Cérémonie de remise des prix & Finisher Party

Après la course, la cérémonie des vainqueurs du classement a lieu en même temps que la finisher repas pour tous les participants.

Article 8 // Remboursement des frais de participation

L'inscription se fait sur Internet. Les inscriptions par téléphone ou par courrier ne sont pas acceptées.

L'organisateur a le droit de disqualifier les participants sans remboursement s'ils se sont inscrits avec des informations personnelles erronées, s'ils enfreignent des règles ou s'il existe des soupçons raisonnables concernant l'utilisation de substances interdites.

L'inscription peut être modifiée via info@chasingcancellara.com pour un montant de 10 CHF. Après attribution du dossard, l'inscription peut être modifiée avec une confirmation d'inscription pour un montant de 20 CHF.

Une assurance annulation des frais d'inscription payés peut être complétée sur demande lors de l'inscription. En cas de maladie ou d'accident, l'assuré sera crédité du droit d'entrée payé via la société Sette Sports (contre présentation d'un certificat médical).

Si la course ne peut être effectuée ou ne peut être effectuée que partiellement en raison d'un cas de force majeure, de risques extraordinaires ou de directives officielles, il n'y a pas de droit au remboursement des frais d'inscription.

Article 9 // Programme du jour de la course

Les horaires varient d'un endroit à l'autre et seront publiés sur le site www.chasingcancellara.com sur chaque site dédié avant l'événement.

Article 10 // Inscription et chronométrage

L'inscription et le chronométrage seront effectués par Race Result et toutes les informations peuvent être trouvées sur la plateforme de Race Result. Les résultats et les listes des participants peuvent être consultés sur <https://my.raceresult.com>. Veuillez écrire à info@chasingcancellara.com pour des questions sur l'inscription ou d'autres demandes.

Article 11 // Droits d'Image

L'organisateur de Chasing Cancellara a le droit d'utiliser les photos, vidéos et enregistrements vocaux des coureurs à des fins de promotion.

Article 12 // Termes et Conditions

Avec l'inscription, je reconnais l'annonce et la clause de non-responsabilité de l'organisateur pour les dommages de tout type. Je ne pourrai ni contre l'organisateur ni contre les sponsors de l'événement et leurs représentants faire des réclamations pour dommages et blessures de tous types pouvant survenir lors de ma participation. Chaque participant doit signer la décharge lors de la récupération du numéro de dossard. Je confirme que je suis suffisamment entraîné pour participer à cette course et que je suis en bonne santé physique. L'assurance est à la responsabilité des participants. Le personnel médical est en droit de me retirer de la course s'il y a des signes d'atteinte à la santé. J'accepte que les données mentionnées dans l'inscription puissent être utilisées par l'organisateur de l'événement. J'assure l'exactitude des informations faites. Vos données seront stockées électroniquement!

Article 13 // Collecte de données et utilisation des données

Les données personnelles qui sont indiquées lors de l'inscription seront stockées et utilisées pour le processus de paiement et d'inscription. Le coureur accepte par l'inscription le stockage des données pour cette utilisation. Le règlement sur la protection des données est disponible sur le site internet de Chasing Cancellara ainsi que sur la plateforme Race Result.

Article 14 // Modifications de la réglementation

L'organisateur a le droit de modifier le règlement, le parcours et l'horaire à tout moment. Les modifications seront publiées sur le site internet et / ou directement communiquées aux participants.